

Commune d'ANGRIE

LE P'TIT LIEN

Avril 2024

SUITE

VOIRIE :

Création d'une voie desservant une propriété privée
Sur le lieu-dit Montambert, des propriétaires envisagent de mettre à la location une dépendance située sur leur terrain. Ils demandent la possibilité de créer un chemin d'accès sur une parcelle communale, pour desservir ce futur logement.
A l'issue de deux votes successifs, la majorité des conseillers municipaux choisit de ne pas donner suite à cette demande.

URBANISME :

Avis sur une consultation logements sociaux
Maine-et-Loire habitat souhaite vendre 5 logements sociaux situés rue de la Mine d'Or.
Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Conseil d'école : Pour la rentrée 2024-2025 : 16 élèves de CM2 vont quitter l'école et de 16 à 17 élèves vont entrer en petite section. Ce qui garantit la stabilité des effectifs d'élèves.

Route de Montlambert : l'expert en assurance réclame une expertise technique de la chaussée pour évaluer à qui incombe la responsabilité du dommage. Un prestataire pour l'étude a été sélectionné.

Opération « j'entretiens ma commune » : des volontaires se sont réunis pour préparer les 1ères journées de désherbage citoyen. La priorité est donnée à l'entretien du cimetière.
1ères dates fixées : les 03/05 et 14/06 à 10h00 au cimetière : tous les volontaires sont les bienvenus !

ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE : RAPPEL

Du **mardi 30 avril 2024 à 9h au samedi 18 mai 2024 à 12h**, une **enquête publique visant à régulariser l'autorisation gouvernementale délivrée à la société d'exploitation éolienne Angrie SASU** pour exploiter un parc éolien sur la commune d'ANGRIE

Un registre est mis à disposition du public pour consigner les observations, les propositions, les contre-propositions éventuelles.

Les observations pourront également être adressées par correspondance à pref-enqpub-eolien-angrie@maine-et-loire.gouv.fr

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie d'ANGRIE, lors de permanences,

- le mardi 30 avril (9h à 12h)
- le lundi 06 mai (9h30 à 12h30)
- le samedi 18 mai (9h à 12h).

VIE A ANGRIE

CLIC DE L'ANJOU BLEU : SEANCE CINE-DEBAT



Le CLIC de l'Anjou Bleu organise un ciné-débat le **jeudi 25 avril à 20h** au cinéma Le Maingué (SEGRÉ).

Présence et échange avec le Docteur BIGOT, médecin coordinateur EHPAD, en fin de projection.

Tarif unique : 5.60€
Renseignements au 02.41.61.29.91

ESPLANADE ANTOINE GLÉMAIN À SEGRÉ



ANGRIE TENNIS CLUB

Le club de tennis invite toutes les personnes désirant profiter du court de tennis et participer aux animations organisées par l'association (tournoi annuel en simple et tournoi de double) de s'inscrire auprès de Frédéric PICHERIT, Président de l'association, au 06.67.51.73.74.

✓ Tarifs :

Forfait famille : 30€
Forfait + de 15 ans : 20€/personne
Forfait - de 15 ans : 15€/personne
Forfait pour 1 semaine : 15€
Forfait pour 2 heures : 5€



Le pass d'accès au terrain sera changé le 18 avril



02.41.92.00.05

contact@angrie.fr

Page | 2